

« Je participe à une manifestation « Holi » (Color Run, concert). À quoi dois-je veiller ? »

La mode des manifestations « Holi » se poursuit. Les participants se jettent de la poudre de toutes les couleurs à l'instar de la « Fête des couleurs » indienne, appelée « Holi ». Cette expression d'une pure joie de vivre n'est toutefois pas tout à fait inoffensive pour la santé : la poudre peut pénétrer au plus profond des poumons. Les excipients de la poudre peuvent être du talc, de l'amidon de maïs, parfois de l'amidon de riz. Les colorants viennent principalement du domaine alimentaire ou cosmétique, et les conséquences de leur inhalation ne sont pas connues. En cas de contact, la poudre peut déclencher des réactions allergiques et d'autres réactions d'hypersensibilité temporaires. C'est pourquoi il est important de respecter certaines consignes.

Mr. Safety

Nos astuces :

- Il est recommandé de fermer dans tous les cas les yeux et la bouche lorsque la poudre est jetée dans les airs, ou de prendre d'autres mesures de protection comme des lunettes fermées et un masque.
- Si une irritation des yeux survient, rincer-les abondamment à l'eau claire.
- Il est déconseillé aux enfants ou aux personnes allergiques (asthme) de participer aux manifestations « Holi ».
- Evitez le contact entre les poudres et des sources d'étincelles (risque d'explosion).
- Stockez votre poudre hors de portée des enfants.

Vous trouverez d'autres informations sur le site Internet : <http://www.bag.admin.ch/chimiques>
> Thèmes A-Z > Poudre holi

Des questions ? Des suggestions ?

Des demandes de précision ?

Vous trouverez sur **www.infochim.ch** des informations supplémentaires pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien.